



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES**

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général;

Mesures préventives dans le contexte du COVID-19

- Les bureaux de la MRC demeureront fermés à la population jusqu'à nouvel ordre dans le but de protéger nos employés pour le bon fonctionnement de la MRC. Pour obtenir des services ou pour informations, vous pouvez toujours appeler au 418 332-2757 poste 220 ou par courriel : info@mrcdesappalaches.ca
- Pour le dépôt de documents, vous pouvez les laisser à l'endroit prévu à cette fin à la réception de la MRC.
- Les locaux de la MRC seront réservés à l'usage unique des employés de la MRC, et ne seront pas disponibles pour les besoins des partenaires externes jusqu'à nouvel ordre.
- Les rencontres des comités de la MRC se tiendront soit par vidéoconférence ou téléconférence, ou elles seront reportées à une date ultérieure.
- La séance du conseil des maires prévue le 8 juillet prochain sera tenue à huis clos. Les élus devant participer pourront le faire par vidéoconférence et l'enregistrement de la séance du conseil des maires sera disponible sur le site de la MRC des Appalaches.
- La MRC continuera d'offrir les services aux citoyens et aux municipalités, en privilégiant le travail et les communications à distance.

La MRC mettra les informations à jour régulièrement sur son site Internet et la page Facebook Région de Thetford.

Nous vous invitons à consulter le site quebec.ca/coronavirus ou pour obtenir de l'information en appelant au **1 877 644-4545**.

Nous tenons à vous remercier de votre compréhension et de votre collaboration.
Soyons tous vigilants afin que la situation se rétablisse le plus rapidement possible.

DONNÉ à Thetford Mines, ce 7 juillet 2020

Louis Laferrière, directeur général et
secrétaire-trésorier